

Herakles Farms au Cameroun : contre-exemple pour l'huile de palme



GREENPEACE

Greenpeace est une organisation indépendante des États, des pouvoirs politiques et économiques. Elle agit selon les principes de non-violence et de solidarité internationale, en réponse à des problématiques environnementales globales.

Son but est de dénoncer les atteintes à l'environnement et d'apporter des solutions qui contribuent à la protection de la planète et à la promotion de la paix.

En 40 ans, Greenpeace a obtenu des avancées majeures et pérennes.

Elle est soutenue par trois millions d'adhérents à travers le monde.

Publié en février 2013 par :

Greenpeace USA

702 H Street NW Suite 300

Washington, DC 20001

Tél. : 202.462.1177

Photo de couverture : La pépinière de Fabe, exploitée de façon illégale par la SG Sustainable Oil Cameroon (SGSOC), filiale camerounaise d'Herakles. Bien qu'un juge ait ordonné l'arrêt de toute activité en août 2011, la SGSOC continuait à exploiter de façon illégale cette pépinière en février 2012, date à laquelle la photo a été prise. L'entreprise avait promis aux ouvriers de mieux les équiper, notamment de leur fournir bottes et chapeaux, mais ils n'avaient toujours rien reçu lors de la visite de Greenpeace début 2012.

© Jan-Joseph Stok / Greenpeace

greenpeace.org

Conception graphique : Andrew Fournier

Photo: Des producteurs s'affairent dans une huilerie artisanale près de Mundemba, Cameroun.

© Jan-Joseph Stok / Greenpeace



Sommaire

RÉSUMÉ

P. 4–5

INTRODUCTION

P. 6–7

LA RICHESSE DES FÔRETS SOUS-ÉVALUÉE

P. 8–9

LA DÉFORESTATION ILLÉGALE D'HERAKLES FARMS

P. 10–15

CONCLUSION

P. 16

RÉFÉRENCES

P. 17–18

NOTES

P. 20–21

Résumé

L'ACCAPAREMENT DES TERRES EN AFRIQUE COMPROMET SÉRIEUSEMENT LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES PETITS AGRICULTEURS ET MENACE DES MILLIONS D'HECTARES DE FORÊT OÙ SE TROUVENT DES HABITATS RARES ET D'IMPORTANTES RÉSERVES DE CARBONE. LA DEMANDE MONDIALE CROISSANTE EN HUILE DE PALME¹ EST L'UN DES PRINCIPAUX MOTIFS DE NOUVELLES ACQUISITIONS DE TERRES. SELON UNE ÉTUDE MENÉE PAR GREENPEACE INTERNATIONAL EN 2012, 27 PROJETS DE PLANTATION DE PALMIERS À HUILE ONT ÉTÉ ANNONCÉS EN AFRIQUE CENTRALE ET EN AFRIQUE DE L'OUEST, MENAÇANT PRÈS DE 2,6 MILLIONS D'HECTARES DE FORÊT².

Herakles Farms — donner le mauvais exemple

Le projet de plantation de palmiers à huile mené par l'entreprise américaine Herakles Farms au Cameroun illustre bien la menace que représente l'expansion mal contrôlée de ce genre d'exploitation agricole. Ce projet occupe 73 086 hectares³ de forêt et de terres cultivables, où vivent au moins 14 000 personnes selon les estimations⁴, principalement des petits agriculteurs. Les habitants de cette zone sont farouchement opposés à la plantation, craignant qu'elle ne les prive de leurs terres arables et de l'accès aux produits de la forêt. Plusieurs scientifiques et des ONG internationales et camerounaises ont également critiqué ce projet⁵ dénonçant son caractère illégal⁶ ainsi que l'injustice sociale et économique, et la destruction de l'environnement qui le caractérisent.

Le Cameroun se situe dans le bassin du Congo, qui abrite le second massif forestier tropical au monde en termes de superficie. Ce projet risque de constituer un dangereux modèle de déforestation lié à l'huile de palme pour le reste de la région. Située dans la province du Sud-Ouest, la plantation devrait couvrir une grande partie des terres reliant cinq zones protégées, dont le parc national de Korup. Cette région fait partie de la Forêt guinéenne de l'Ouest africain, que l'organisation Conservation International définit comme l'une des 25 zones les plus importantes de la planète en termes de biodiversité (« biodiversity hotspot »)⁷.

Les cartes où figure la zone de la future plantation d'Herakles Farms, dressées par Greenpeace, montrent qu'elle couvre 62 433 hectares de forêts denses naturelles⁸, ce qui représente 89 % de la concession proposée.

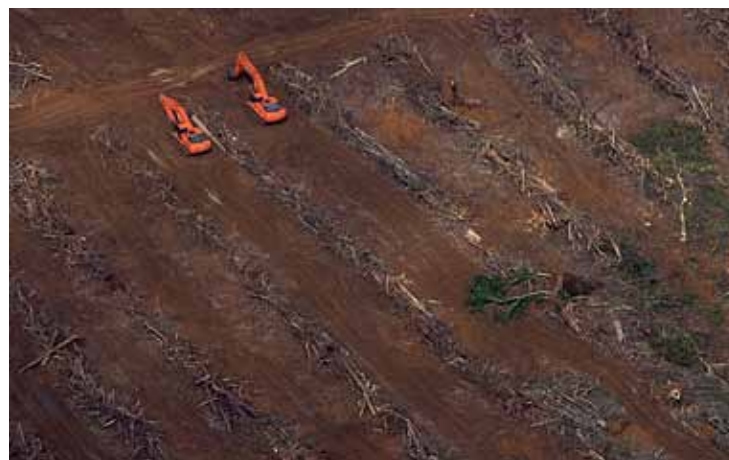
Déforestation illégale

En 2010, Herakles a commencé à détruire illégalement la forêt⁹ pour installer des pépinières, en l'absence du décret présidentiel autorisant la concession requis par la loi¹⁰. Herakles a également bafoué une décision de justice rendue à Mundemba, qui lui ordonnait de suspendre toute activité relative à la plantation, à la suite de plaintes déposées par la population locale. De plus, l'entreprise a été déclarée



Un arc-en-ciel traverse la forêt tropicale camerounaise. Cette forêt, située à la lisière du bassin du Congo, est le berceau d'une biodiversité exceptionnelle. Elle abrite notamment des espèces menacées, dont des chimpanzés et des éléphants de forêt. Les communautés locales dépendent aussi de ses ressources pour se nourrir, se soigner et se procurer d'autres services de base. Pourtant, cette forêt est menacée par un projet de plantation de palmiers à huile. Pour laisser place à cette exploitation, il faudrait déboiser une surface d'environ 70 000 hectares. L'entreprise américaine derrière ce projet, Herakles Farms, poursuit résolument la déforestation de la zone, malgré une opposition locale qui ne cesse de s'amplifier.

© Greenpeace / Alex Yallop



Les bulldozers sont à pied d'œuvre sur la zone de concession d'Herakles Farms. L'entreprise américaine poursuit l'aménagement d'une gigantesque plantation de palmiers à huile, faisant fi de l'opposition locale à ce projet. Les habitants de la région craignent de perdre leurs terres et leurs ressources au profit de la société américaine.

© Greenpeace / Alex Yallop

Résumé



Une pépinière sur la zone de concession d'Herakles Farms. L'entreprise américaine s'obstine à vouloir aménager une immense plantation de palmiers à huile, avec un mépris absolu pour le droit camerounais et l'opposition de la population locale. Les habitants de la région n'entendent pas céder leurs terres à Herakles Farms.

© Greenpeace / Alex Yallop

coupable d'avoir exploité illégalement la forêt. Les garde-forestiers ont rendu un rapport détaillant ces activités en avril 2012.

Lorsque les habitants de la région ont protesté contre la plantation en juin dernier, ils ont fait l'objet d'actes d'intimidation et d'arrestations¹¹. En août 2012, alors qu'il visitait la zone en compagnie de journalistes français, Nasako Besingi, directeur de l'ONG Struggle to Economize Future Environment (SEFE), a été agressé physiquement par des individus liés à Herakles¹².

En novembre, M. Besingi ainsi que d'autres membres de SEFE ont été arrêtés dans les locaux de l'organisation alors qu'ils préparaient une manifestation pacifique, et détenus sans inculpation¹³. Ils ont finalement été relâchés grâce aux pressions de la communauté internationale, dont un appel de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH)¹⁴.

Herakles a produit plusieurs rapports qui tentent de dissimuler les conséquences négatives de son projet. Son évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA) est peu satisfaisante : elle reconnaît que la plantation aura un effet « significatif » sur les moyens d'existence des populations¹⁵, mais ne prévoit aucune mesure d'atténuation en contrepartie. Les habitants de la région affirment ne pas avoir été consultés, et se plaignent du fait que plusieurs promesses orales n'ont pas été respectées et que les terres arables destinées à la plantation ont été délimitées sans leur accord¹⁶. L'évaluation des forêts à haute valeur de conservation (HVC) dans la zone du projet, conclut que seules

de petites parcelles de terrain doivent être préservées¹⁷. Pourtant, d'après une nouvelle analyse indépendante des données, les espèces recensées indiquent que « la majeure partie de la zone doit être constituée de forêts tropicales denses de basse altitude, présentant par conséquent une haute valeur de conservation »¹⁸.

Non-respect des normes internationales, désintérêt des clients

Herakles Farms affirme s'être engagée à « respecter ou dépasser » les normes établies par la Table ronde pour une huile de palme durable (RSPO, Roundtable for Sustainable Palm Oil) et la Société financière mondiale (SFI)¹⁹. Cependant, l'entreprise Herakles Farms s'est retirée de la RSPO en août 2012²⁰, après que plusieurs ONG l'ont accusée de ne pas respecter les procédures de la RSPO sur les nouvelles plantations²¹. Le projet ne répond pas non plus aux normes de performance de la SFI sur plusieurs critères, notamment car il bafoue la législation camerounaise²². Plusieurs grandes multinationales achetant de l'huile de palme – comme Nestlé, Unilever, WalMart ou McDonalds, qu'Herakles considère comme des clients potentiels²³ – ont décidé qu'à partir de 2015, elles n'utiliseraient plus que de l'huile de palme certifiée RSPO. Cela signifie que le mépris d'Herakles pour les questions environnementales et sociales risque de l'exclure de l'un de ses marchés cibles.

Le mauvais projet au mauvais endroit

Herakles Farms impose sa plantation sans le consentement libre, informé et préalable des populations directement concernées, et malgré l'opposition des personnes qui ont le plus à y perdre. Ce projet privera les habitants de la région d'une partie des terres et des ressources dont ils ont besoin pour subsister. Il aura également des conséquences dramatiques sur la biodiversité et émettra des millions de tonnes de gaz à effet de serre.

Si l'Afrique suit un tel exemple, elle risque de connaître le même sort que l'Indonésie, la Malaisie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où des plantations de palmiers à huile ont causé la destruction de millions d'hectares de forêt²⁴. Les pays africains et les investisseurs sont à un carrefour. Ils peuvent choisir une alternative aux projets de type Herakles : en promouvant les investissements agricoles à petite échelle, et en donnant la priorité aux financements de projets qui respectent les droits et les moyens de subsistance des individus, et préservent la biodiversité et les réserves de carbone des forêts.

Introduction

Le grand accaparement des terres africaines

Depuis 2000, des investisseurs agricoles étrangers auraient acheté ou loué plus de 56 millions d'hectares en Afrique, soit presque la taille du Kenya²⁵. Parmi ces investisseurs figurent des gouvernements, notamment la Chine et des États du Moyen-Orient, et des sociétés privées, dont des entreprises de plantation, et des spéculateurs qui considèrent la terre comme un bon investissement tandis que le prix des produits agricoles augmente²⁶.

D'après une analyse récente sur l'accaparement des terres, « les acquisitions de terrains signalées en Afrique concernent une superficie équivalant à 4,8 % des terres agricoles de tout le continent »²⁷, ce qui compromet fortement les moyens de subsistance des petits agriculteurs et la souveraineté alimentaire des pays, souvent très pauvres, où le contrôle de grandes parcelles de terres fertiles est confié à des intérêts étrangers. Plusieurs rapports laissent penser que la majorité des terrains achetés par des investisseurs étrangers ne serviront pas à répondre aux besoins de la population locale ou à améliorer la sécurité alimentaire, mais à obtenir des récoltes destinées à l'exportation, comme denrée alimentaire²⁸ ou comme biocarburant²⁹.

L'accaparement des terres met également en péril les forêts africaines, où se trouvent des habitats rares et d'énormes réserves de carbone. Ces acquisitions constantes destinées à l'agriculture commerciale représentent une terrible nouvelle menace pour la biodiversité et l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Dans le bassin du Congo, les entreprises d'exploitation forestière contrôlent déjà environ 44 millions d'hectares de forêt³⁰, tandis que plusieurs autres centaines de milliers d'hectares risquent de laisser place à des plantations de palmiers à huile.

L'huile de palme est un important motif de nouvelles acquisitions de terres. Le palmier à huile est originaire d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, où on le cultive beaucoup. Néanmoins, à l'heure actuelle, les plus gros fournisseurs d'huile de palme sont la Malaisie et l'Indonésie³¹. La demande en rapide croissance de ce produit, comme denrée alimentaire ou comme biocarburant³², engendre une nouvelle vague de plantations à échelle industrielle en Afrique. Selon une étude menée par Greenpeace International en 2012, 27 projets de plantation de palmiers à huile, dont beaucoup en sont aux premières phases de développement, ont été signalés en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, soit environ 2,6 millions d'hectares de forêt³³ qui pourraient être détruits si ces projets voient le jour.

Herakles Farms — le mauvais exemple

Le projet de plantation de palmiers à huile mené par l'entreprise américaine Herakles Farms dans la province du Sud-Ouest au Cameroun illustre bien la menace que représente l'expansion mal contrôlée de ce genre d'exploitation agricole. Ce projet occupe 73 086 hectares³⁴, soit plus de 10 fois la taille de Manhattan. Herakles Farms, à travers sa filiale SGSOC, prévoit de planter des palmiers à huile sur 60 000 hectares³⁵. Le ministre camerounais de l'Économie a signé la convention de création de cette concession en 2009, et les premières plantations de palmiers sont actuellement en cours. Ce projet dans son ensemble soulève d'importantes questions d'ordre social, environnemental et juridique.

D'après Herakles, au moins 14 000 personnes vivent sur les terrains concernés³⁶, qui relie cinq zones protégées, dont le parc national de Korup. Plusieurs scientifiques affirment que cette région est « d'une importance écologique capitale car il s'agit d'une des dernières grandes étendues de forêt de basse altitude dans le golfe de Guinée »³⁷.

Des recherches effectuées par Greenpeace International en 2012 montrent que les forêts comprises dans la concession contiennent de grandes réserves de carbone, ce qui signifie que ce projet pourrait émettre des millions de tonnes de gaz à effet de serre lorsque la zone aura été déboisée pour faire place à la plantation.

La concession couvre 62 433 hectares de forêts denses naturelles³⁸, ainsi que des terres cultivables et des petites exploitations agro-forestières. Les habitants de la région sont fortement opposés à ce projet car ils craignent d'être ainsi spoliés de leurs terres et de ne plus avoir accès aux produits de la forêt. En effet, comme beaucoup d'agriculteurs en Afrique, ces personnes ne possèdent pas de titre de propriété foncière. Une équipe de Greenpeace a découvert que dans le village de Fabe, l'une des pépinières de ce projet avait privé les habitants d'une importante zone de récolte de produits forestiers³⁹. Elle a également constaté que des champs de cacaoyers avaient été confisqués sans l'accord des agriculteurs⁴⁰. La population locale n'a pas été consultée avant la signature de la convention d'établissement, qui donne à Herakles Farms l'exclusivité des droits d'exploitation agricole dans la région⁴¹ et qui ne prévoit aucune indemnisation des résidents. L'entreprise affirme que « la population la soutient totalement » et que



Pépinière de palmiers à huile au Cameroun
© Greenpeace / Alex Yallop

la plantation ne conduira pas au déplacement des habitants⁴². Pourtant, au même moment, plusieurs localités ont contesté ce projet : en portant plainte auprès du gouvernement, en signant des pétitions ou en organisant des manifestations pacifiques.

Plusieurs scientifiques et des ONG camerounaises et internationales critiquent ce projet⁴³ en raison de son caractère illégal, du manque de respect des droits des individus et de la menace qui pèse sur les moyens de subsistance de la population locale, ainsi que sur l'environnement. Deux ONG camerounaises – le Centre pour l'environnement et le développement (CED) et le Réseau de lutte contre la faim (Relufa) – ont démontré comment la convention d'établissement viole à la fois la législation nationale et le droit international⁴⁴. Elles ont aussi expliqué que bien que cet accord donne à l'entreprise l'usage exclusif de la terre⁴⁵, certaines parcelles de la zone concernée font déjà l'objet d'un permis d'exploration minière, d'une concession d'exploitation forestière (qui doit encore être allouée) et de deux permis d'exploitation forestière à petite échelle⁴⁶. Un tel chevauchement pourrait être source de litiges juridiques entre Herakles Farms et les autres détenteurs de permis, mais cela illustre surtout la confusion et les dommages que cause l'allocation de terres non planifiée. Greenpeace soutient la demande exprimée par le CED et Relufa d'un moratoire sur l'octroi de nouvelles concessions jusqu'à ce que le Cameroun se dote d'un plan d'aménagement du territoire détaillé et clarifie le processus d'allocation des terres.⁴⁷

ENTRE 2005 ET 2010, LE CAMEROUN A PERDU PLUS DE 1 % DE SES FORÊTS CHAQUE ANNÉE⁴⁸. LA CONCESSION D'HERAKLES FARMS EST SITUÉE EN BORDURE DE LA FORÊT TROPICALE DU BASSIN DU CONGO, QUI CONSTITUE LA DEUXIÈME FORÊT TROPICALE AU MONDE EN TERMES DE SUPERFICIE. L'ACCAPAREMENT DES TERRES AU PROFIT DE PLANTATIONS DE PALMIERS À HUILE RISQUE D'INTENSIFIER LA DÉFORESTATION DANS LA RÉGION. IL FAUT EMPÊCHER HERAKLES FARMS D'AGIR AVANT QUE SON PROJET NE DEVIENNE UN DANGEREUX MODÈLE DE PRODUCTION NON DURABLE D'HUILE DE PALME DANS LE BASSIN DU CONGO.



Herakles Farms vient de déboiser une parcelle d'environ trois hectares, à proximité de la pépinière de Talangaye.

© Greenpeace / David Combaz



Pépinière de palmiers à huile sur une concession d'Herakles Farms.

© Greenpeace / Alex Yallop



Vue de la plantation de palmiers à huile de l'entreprise Pamol depuis le sommet d'une colline, près de Mundemba.

© Jan-Joseph Stok / Greenpeace

La richesse des forêts

AUX TERMES DE LA CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT, HERAKLES FARMS NE PAIERA QU'UN DOLLAR PAR AN ET PAR HECTARE DE TERRE CULTIVÉE⁴⁹, ET BÉNÉFICIERA D'UN IMPORTANT DÉGRÈVEMENT FISCAL. QU'A-T-ON NÉGLIGÉ DANS CE PROCESSUS, ET QUI SERA PERDANT ?

Les habitants

L'évaluation de l'impact environnemental et social réalisée par la SGSOC indique que plus de 14 000 personnes vivent sur les terres concédées à Herakles⁵⁰. Greenpeace France et l'Association citoyenne de la défense des intérêts collectifs (ACDIC), une ONG camerounaise, ont mené une étude sur les systèmes d'exploitation agricole dans les districts où se situe la future plantation. La plupart des habitants sont de petits agriculteurs qui font pousser du manioc, des palmiers à huile, des bananiers et d'autres plantes pour assurer leur propre subsistance et fournir les marchés locaux. À certains endroits, les habitants cultivent du cacao comme culture de rente⁵¹. L'huile de palme est principalement produite de façon artisanale afin d'obtenir une huile non raffinée (rouge) destinée à la vente locale⁵². La récolte de produits forestiers, tels que les mangues sauvages *Irvingia gabonensis*, les noix de cola *Cola lepidota* et le poivre sauvage,



© Greenpeace / Jean-Pierre Kepseu

Les chefs des villages de la région vont à la rencontre des habitants. Ils viennent de demander au sous-préfet de s'expliquer sur les raisons de l'interdiction de leur réunion. Un exemple des décisions arbitraires auxquelles les populations de la zone sont soumises.

© Greenpeace / Jean-Pierre Kepseu



© Markus Mauthe / Greenpeace



© Greenpeace / Steve Morgan



© Greenpeace / Verbelen



© Greenpeace / Verbelen

à également son importance, surtout pour les femmes. En effet, les produits de la forêt représentent environ 30 % de leurs revenus dans la région⁵³. Herakles a promis des emplois dans sa plantation mais cela ne sera sans doute d'aucune utilité aux paysans locaux : les chercheurs estiment qu'en moyenne, un cultivateur de cacao dans la région gagne actuellement environ deux fois plus qu'un ouvrier agricole travaillant pour l'entreprise camerounaise Pamol dans sa plantation de palmiers à huile de Ndian, située non loin de là⁵⁴. Les agriculteurs font face à divers problèmes allant de l'absence de titre de propriété foncière à l'exploitation par des marchands de cacao. Perdre des parcelles de terres arables et de forêt au profit de la plantation d'Herakles ne ferait qu'exacerber ces difficultés.

Une zone d'une biodiversité exceptionnelle

La plantation devrait couvrir la plupart des terres qui relient cinq zones protégées : le parc national de Korup, le parc national de Bakossi, la réserve naturelle de Banyang Mbo, et les réserves forestières de Nta Ali et de Rumpi Hills. Cette région fait partie de la Forêt guinéenne de l'Ouest africain, que l'organisation Conservation International définit comme l'une des 25 zones les plus importantes de la planète en termes de biodiversité (« biodiversity hotspot »)⁵⁵.

Ces zones protégées abritent de nombreuses espèces menacées, comme le drill *Mandrillus leucophaeus*, le colobe roux du Cameroun *Procolobus preussi*, la sous-espèce nigérienne du chimpanzé *Pan troglodytes ellioti*, ainsi que des amphibiens, des oiseaux et des plantes rares. Les plans des équipes de gestion du parc national de Korup et de la réserve de Nta Ali montrent que de plus gros animaux, tels que des éléphants, des chimpanzés et des drills, traversent la forêt incluse dans la concession d'Herakles pour chercher de la nourriture et se déplacer entre les différentes aires protégées⁵⁶. Les forêts jouent un rôle crucial pour relier des populations de grands mammifères menacés. Une vue aérienne montre que la couverture forestière des terres allouées à Herakles est très semblable à celle du parc national voisin de Korup, ce qui donne une indication de la valeur de cette zone en termes de biodiversité.

Le climat mondial

En novembre 2012, Greenpeace International a réalisé une cartographie satellite détaillée et un survol de la zone du projet d'Herakles Farms. Elle a constaté que le périmètre comprenait 62 433 hectares de forêts denses naturelles⁵⁷, ce qui représente 89 % de la zone en question⁵⁸. Si ces terrains venaient à être déboisés pour faire place à la plantation, la plus grande partie du carbone stocké dans la forêt serait libéré, ce qui contribuerait de façon significative aux changements climatiques, mais cela peut être évité.

La déforestation illégale d'Herakles Farms

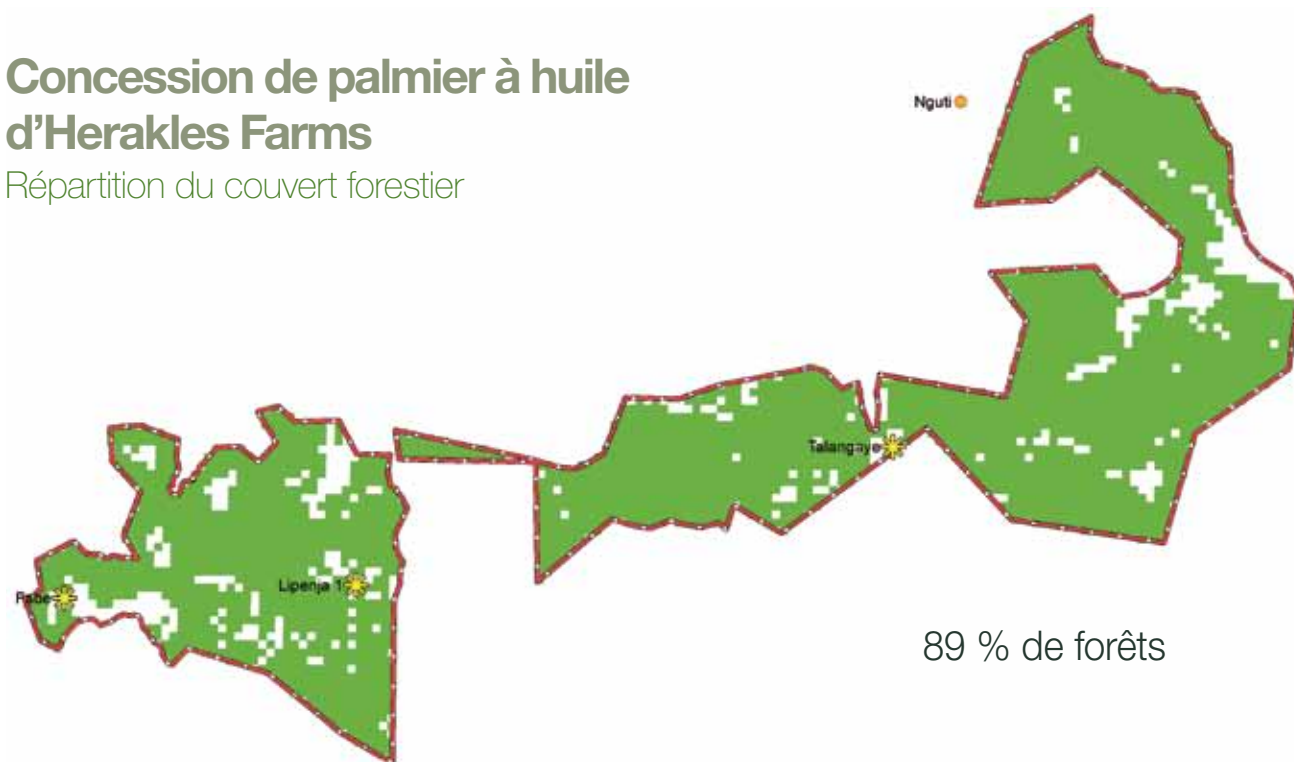
Herakles Farms a commencé à déboiser la zone pour sa plantation en 2010, en dépit de tous les éléments prouvant l'importance mondiale, régionale et locale de la forêt⁵⁹. Depuis le début, ce projet est mené en violation de la législation nationale⁶⁰. Au moment où nous écrivons, l'entreprise ne bénéficie toujours pas d'un décret présidentiel autorisant la concession, comme l'exige le droit camerounais⁶¹. En 2010, Herakles a commencé à installer des pépinières sans avoir l'autorisation de transformer la forêt en plantation et avant d'obtenir du ministère de l'Environnement un « Certificat de conformité environnemental ». En avril 2012, des enquêteurs travaillant pour le ministère des Forêts et de la Faune ont confirmé l'abattage d'arbres et la conversion de la forêt, en totale illégalité, sur le site de Talangaye. Ils ont alors confisqué le matériel et adressé une citation à comparaître à la SGSOC⁶², à laquelle Herakles Farms n'aurait jamais répondu⁶³. Un mois plus tard, des représentants du ministère et l'Observateur indépendant des forêts pour le Cameroun financé par l'Union Européenne ont confirmé les agissements illégaux de l'entreprise⁶⁴. Début novembre dernier, un survol de la zone organisé par Greenpeace International a permis de mettre en évidence la déforestation en cours.

En juin 2012, les habitants des villages de Toko et de Fabe ont organisé une manifestation contre la plantation au moment de la visite du gouverneur de la province. Ils ont alors fait l'objet d'actes d'intimidation et d'arrestations⁶⁵. En novembre, plusieurs militants de SEFE (Struggle to Economize Future Environment) qui avaient planifié une manifestation non violente contre Herakles Farms ont été appréhendés et maintenus en détention pendant plusieurs jours sans inculpation⁶⁶. Cet incident s'inscrit dans la lignée des manœuvres de harcèlement dont sont victimes les membres de cette organisation.

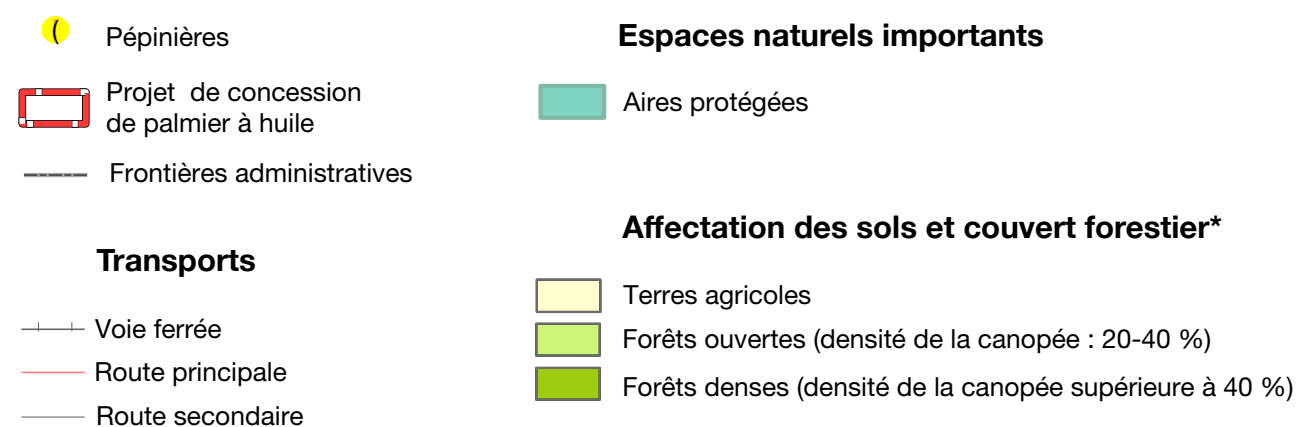
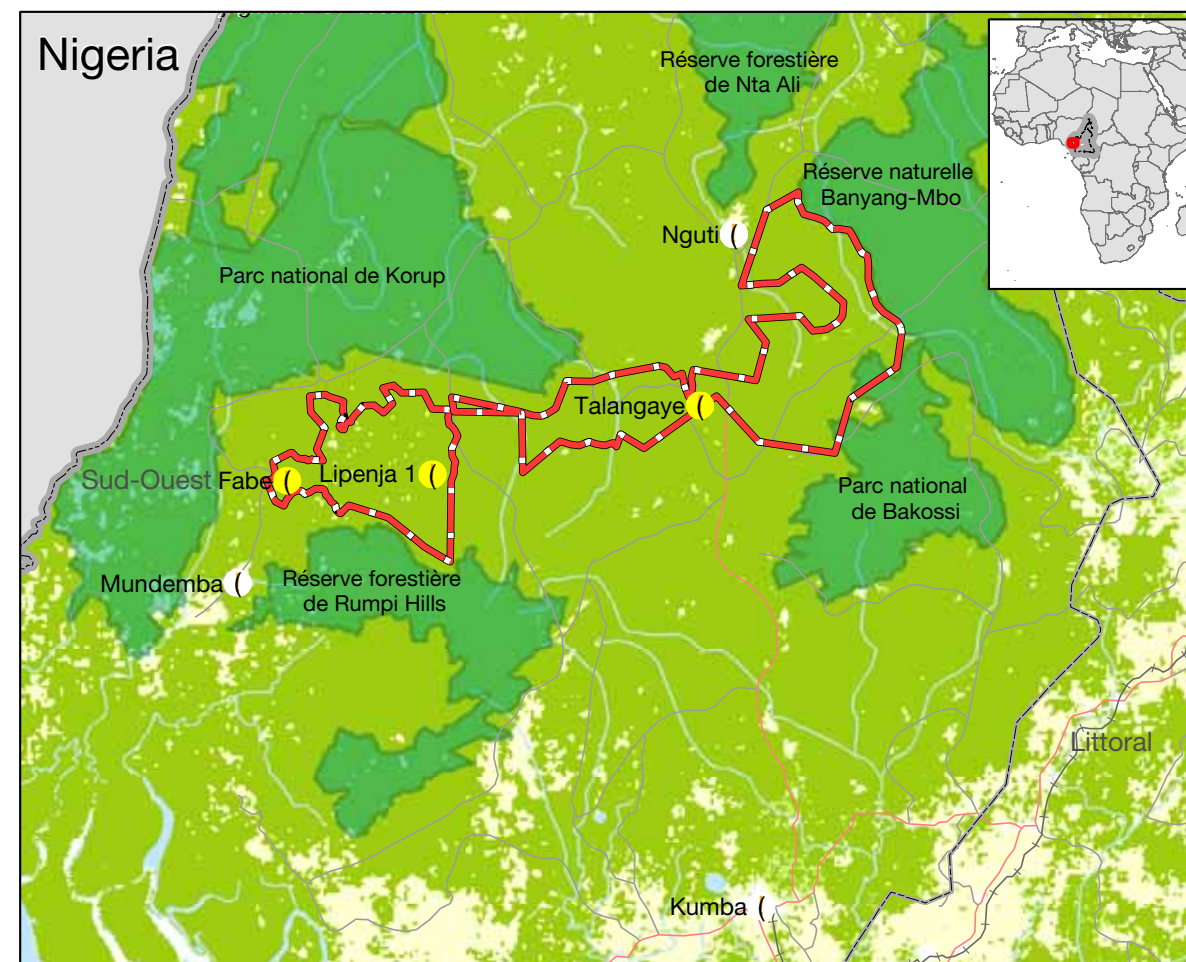
En septembre 2012, le PDG d'Herakles, Bruce Wrobel, a publié une lettre ouverte dans laquelle il niait l'illégalité des actions réalisées dans le cadre du projet de plantation. Ce document fait suite à un rapport rédigé par l'Institut d'Oakland, en collaboration avec Greenpeace International⁶⁷. Dans sa lettre, Bruce Wrobel continue d'affirmer que la plantation engendrera des « bénéfices considérables dans les domaines économique, social et environnemental »⁶⁸. Il ajoute que les forêts se trouvant dans la zone concernée ont été « exploitées et cultivées à plusieurs reprises », et qu'elles n'ont que peu de valeur. Pourtant, un peu plus loin, il est indiqué qu'Herakles abattra des arbres afin que le gouvernement puisse vendre le bois pour « plusieurs millions de dollars »⁶⁹.

Concession de palmier à huile d'Herakles Farms

Répartition du couvert forestier



Concession de palmier à huile d'Herakles Farms dans le sud-ouest du Cameroun



* Source : Modis Vegetation Continues Fields (Hansen, 2003) et GlobCover project (ESA, 2008)

0 15 30 km

GREENPEACE

La déforestation illégale d'Herakles Farms

Bruce Wrobel a fondé l'association caritative All For Africa (AFA), dont la mission est, entre autres, de combattre la pauvreté en aménageant des plantations de palmiers à huile. L'initiative Palm Out Poverty lancée par cette organisation subventionne jusqu'à un million de palmiers à huile. Cependant, All For Africa a utilisé une partie des dons qu'elle a reçus pour installer et gérer des pépinières au Cameroun qui, bien qu'estampillées AFA, servent à ouvrir la voie au développement commercial de la plantation d'Herakles.

Malgré les demandes de Greenpeace, Herakles Farms est dans l'incapacité de présenter des éléments indiquant qu'elle est autorisée à déboiser des terres ou à procéder à des plantations, et cela bien qu'elle affirme que ses activités soient légales. De plus, cette entreprise a réalisé une évaluation des zones à haute valeur de conservation (HVC) qui n'a pas reçu l'aval du HCV Resource Network, dont le but est d'améliorer le principe des HVC. À ce jour, Herakles Farms n'a pas réussi à démontrer que les forêts comprises dans sa concession n'ont qu'une faible valeur, comme elle le prétend dans son évaluation⁷⁰.



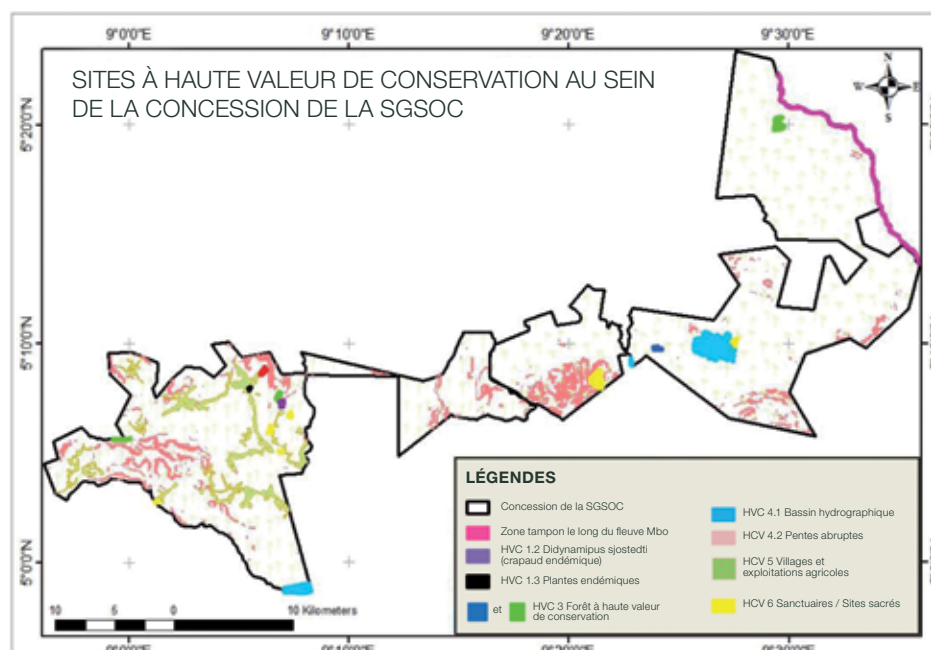
Panneau signalant l'entrée de la pépinière d'Herakles Farms
© Jan-Joseph Stock / Greenpeace.

Concession de palmier à huile d'Herakles Farms

Répartition du couvert forestier



Concession de palmier à huile d'Herakles Farms.
Répartition du couvert forestier
Carte tirée du rapport d'Herakles sur les évaluations
ESIA et HCV de la SGSOC



La déforestation illégale d'Herakles Farms

Le désintérêt d'Herakles Farms pour les forêts à haute valeur de conservation

Herakles Farms a réalisé une évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA) de son projet, comme l'exige le droit camerounais. Le gouvernement a accepté son rapport malgré les critiques de plusieurs scientifiques et ONG. Les méthodes utilisées pour mesurer l'impact environnemental n'étaient pas satisfaisantes : les études sur les plantes et les animaux n'ont duré que 22 jours pendant la saison des pluies, période à laquelle il est difficile de repérer les animaux ; et elles couvraient moins de 0,003% de la zone du projet⁷¹, sachant qu'elles ont été menées dans des endroits situés près de routes ou d'habitations, où il est peu probable de trouver des espèces rares⁷². Bien que l'ESIA fasse référence aux émissions de carbone, rien n'a été fait pour estimer les réserves actuelles dans la zone qui doit être déboisée, ou les éventuelles émissions de gaz à effet de serre. Le rapport indique seulement : « La plantation de palmiers à huile et de plantes de couverture dans la majeure partie de la zone compensera la disparition de la biomasse mais la biomasse totale ne sera pas reconstituée⁷³ ».

De plus, l'ESIA minimise l'impact social de la plantation, affirmant que la « grande majorité » des habitants de la région « ont une opinion favorable » du projet d'Herakles⁷⁴. Elle reconnaît que la plantation aura des conséquences « significatives » sur les moyens d'existence des populations⁷⁵ mais elle ne prévoit aucune mesure d'atténuation. Le rapport indique seulement qu'il faut s'attendre à « la perte de certains moyens de subsistance traditionnels, notamment ceux qui sont liés aux produits forestiers non ligneux et à la chasse »⁷⁶. En réalité, un documentaire tourné dans cette zone par l'Institut d'Oakland, avec le soutien de l'organisation SAVE-Wildlife, montre le manque de consultation et le peu de bénéfices prévu pour les populations locales⁷⁷. Les habitants du village de Fabe affirment ne pas avoir été consultés et n'avoir signé aucun accord écrit avec Herakles Farms, et se plaignent du fait que plusieurs promesses orales n'aient pas été respectées. Ils désignent alors une pompe à eau installée par l'entreprise. Située près d'un grand panneau faisant la publicité d'Herakles, elle n'a jamais fonctionné en 13 mois⁷⁸. À Ekita, les villageois accusent cette société de délimiter des zones en l'absence des agriculteurs et sans leur consentement, intégrant ainsi des parcelles de terres cultivées à la future plantation⁷⁹.

Herakles a commandé une évaluation des forêts à haute valeur de conservation dans la zone, nécessaire pour répondre aux normes de la RSPO. Plusieurs spécialistes au sein du Réseau de ressources HVC ont examiné le rapport et conclu qu'il n'était « pas assez rigoureux étant donné l'ampleur du projet [et] non conforme aux principes de la RSPO »⁸⁰.

Ils ont constaté des « problèmes de taille » dans presque tous les domaines d'évaluation, notamment les techniques d'étude utilisées, les décisions en matière de statut des zones à haute valeur de conservation, et l'absence de mesures visant à protéger ces zones de toute conversion⁸¹. Plusieurs biologistes spécialistes de la région ont analysé les données relatives aux plantes et aux animaux présentées dans cette évaluation et ont noté que « la majeure partie de la zone doit être constituée de forêts tropicales de basse altitude, présentant par conséquent une haute valeur de conservation »⁸². Pourtant, la carte des sites HVC dressée par Herakles ne montre que des îlots de forêt entourés d'immenses parcelles de terres destinées à la plantation.

Les sites HVC indiqués dans un tableau font généralement moins de 25 hectares, ou se trouvent sur des pentes abruptes inadaptées à la culture des palmiers à huile⁸³.

Au moment où nous écrivons, la page sur les HVC du site d'Herakles Farms est toujours « en construction ».

QUE SONT LES ZONES À HAUTE VALEUR DE CONSERVATION ?

- HVC1. Zones comprenant des concentrations de biodiversité (par ex. espèces endémiques, espèces menacées) significatives à l'échelle mondiale, nationale ou régionale.
- HVC2. Vastes paysages naturels significatifs à l'échelle mondiale, régionale ou nationale, où des populations viables de la plupart, voire de toutes les espèces naturelles existent selon un modèle de distribution et d'abondance naturel.
- HVC3. Écosystèmes rares, menacés ou en danger, ou zones comprenant des écosystèmes rares, menacés ou en danger.
- HVC4. Zones fournissant des services nécessaires pour la nature (par ex. protection contre les inondations, contrôle de l'érosion).
- HVC5. Zones essentielles pour répondre aux besoins élémentaires des populations locales (par ex. alimentation, santé).
- HVC6. Zones essentielles à l'identité culturelle traditionnelle des populations locales (identifiées avec l'aide de ces mêmes populations).

Source: High Conservation Value Forests,
<http://www.hcvnetwork.org/site-info/The%20highconservation-values-folder>

La déforestation illégale d'Herakles Farms

Non-respect des normes internationales

Herakles Farms affirme s'être engagée à « respecter ou dépasser les Principes et critères établis par la RSPO, ainsi que les normes de la Société financière mondiale (SFI)⁸⁴», mais elle ne tient pas sa promesse.

Le but de la RSPO est de promouvoir l'utilisation de produits dérivés d'huile de palme durables conformes à une liste de normes internationales. En pratique, ces normes sont encore trop insuffisantes pour qualifier l'huile de palme certifiée RSPO de « durable ». De plus, elles n'empêchent pas la destruction de forêts et de tourbières⁸⁵, et Herakles Farms ne respecte même pas ces règles imparfaites. Membre de la RSPO, elle s'en est retirée en août 2012⁸⁶, après que plusieurs ONG l'ont accusée de ne pas respecter les procédures relatives au « développement responsable de nouvelles plantations »⁸⁷. Herakles affirme ne plus être membre de la RSPO car la « procédure de règlement des conflits [l'empêchait] d'aller de l'avant dans une période critique marquée par des contraintes de temps où elle doit mettre en terre ses premiers plants »⁸⁸. On peut juger de l'engagement de cette société à respecter les Principes et critères de la RSPO si l'on considère qu'elle a pris la décision de se retirer aussitôt que son manque aux normes a été révélé et avant qu'une réponse soit

apportée aux motifs de plainte. Le respect de ces règles était pourtant un point essentiel dans sa stratégie de communication⁸⁹ ; son retrait de la RSPO indique donc qu'elle a manqué à ses propres conditions.

Les normes de performance de la SFI qui concernent les plantations de palmiers à huile sont insuffisantes et présentent de nombreuses failles, comme leur formulation. Ainsi, elles invitent les entreprises à « minimiser », à « atténuer » ou à faire des « efforts pour éviter » les conséquences négatives sur les écosystèmes fragiles et les populations locales⁹⁰. Il est pourtant clair que le projet d'Herakles Farms ne respecterait même pas ces normes, étant donné qu'il viole le droit camerounais⁹¹. Il bafoue aussi d'autres principes plus spécifiques, par exemple en ne limitant et en n'estimant pas ses émissions de gaz à effet de serre (norme 3, paragraphes 7 et 8), et en confisquant des terres sans prévoir d'indemnisation⁹² (norme 5, paragraphes 25 à 29). La SFI a expliqué à Greenpeace que, n'ayant aucun investissement chez Herakles Farms, il n'était pas de son devoir d'évaluer si cette société respecte les normes qu'elle a établies⁹³. En l'absence d'une étude indépendante fiable, on peut considérer que les propos d'Herakles s'inscrivent uniquement dans le cadre d'une opération de communication.

La pulpe de ces fruits sera bientôt transformée en huile de palme. La graine du fruit sert quant à elle à fabriquer de l'huile de palmiste. Il s'agit ici d'une variété locale cultivée par de petits exploitants. Herakles envisage de produire des variétés améliorées commercialisées par l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD). Cet organisme camerounais avait déclenché une polémique en déclarant que la zone délimitée pour accueillir les plantations d'Herakles n'était qu'une forêt secondaire dégradée.

© Jan-Joseph Stok / Greenpeace



Cet arbre ancien, enraciné au cœur de la forêt primaire, se trouve en plein milieu de la future zone de plantation. La plupart de la région est couverte de forêts primaires ou de forêts secondaires à haute valeur de conservation. Pourtant, Herakles affirme que la zone ne comporte que des « forêts secondaires hautement dégradées ».

© Jan-Joseph Stok / Greenpeace



La pépinière de Fabe, exploitée de façon illégale par la SG Sustainable Oil Cameroon (SGSOC), filiale camerounaise d'Herakles. Bien qu'un juge ait ordonné l'arrêt de toute activité en août 2011, la SGSOC continuait à exploiter de façon illégale cette pépinière en février 2012, date à laquelle la photo a été prise. L'entreprise avait promis aux ouvriers de mieux les équiper, notamment de leur fournir bottes et chapeaux, mais ils n'avaient toujours rien reçu lors de la visite de Greenpeace début 2012.

© Jan-Joseph Stok / Greenpeace



La déforestation illégale d'Herakles Farms

Qui achèterait l'huile de palme d'Herakles Farms ?

Obtenue en détruisant des habitats, en confisquant des terres aux populations de la région et en émettant des millions de tonnes de carbone, l'huile de palme d'Herakles Farms ne respectera pas les normes éthiques et écologiques.

En 2011, Delilah Rothenberg, gestionnaire de projets chez Herakles Farms, a expliqué à la Cameroon Professional Society que bien que le marché africain soit la cible première, son entreprise espère vendre à de grandes multinationales utilisant de l'huile de palme : « Nestlé, Unilever, WalMart, McDonalds... nous espérons qu'ils deviendront nos clients.⁹⁴ » Mais en réalité, ces firmes ne pourront pas acheter l'huile de palme d'origine camerounaise d'Herakles : toutes quatre, ainsi que d'autres grands consommateurs de ce produit, se sont engagés à ne se procurer que de l'huile de palme certifiée RSPO à partir de 2015. Certificat qu'Herakles ne peut obtenir car elle ne remplit pas les critères en la matière. Nestlé va même plus loin avec son Plan d'action sur l'approvisionnement responsable, qui exige des fournisseurs qu'ils « protègent les forêts à haut contenu en carbone »⁹⁵. En 2010, le groupe d'affaires international Consumer Goods Forum, auquel appartiennent WalMart, Unilever et Nestlé, s'est fixé l'objectif zéro déforestation nette d'ici à 2020⁹⁶, ce qui laisse penser que de nombreuses entreprises tendent à respecter des critères plus stricts que ceux stipulés par les normes de la RSPO.

Ils se sont engagés à se fournir en huile de palme durable



Nestlé : « Nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif 100 % d'huile de palme durable certifiée RSPO d'ici à 2013.⁹⁷ »



Unilever

Unilever : « Nous n'achèterons que de l'huile de palme provenant de sources certifiées durables d'ici à 2015.⁹⁸ »



McDonalds : « Nous nous sommes engagés en faveur de l'huile de palme durable et nous avons pour objectif de n'utiliser que de l'huile de palme durable d'ici à 2015.⁹⁹ »



Save money. Live better.

Walmart : « Aujourd'hui, nous nous engageons à exiger de l'huile de palme durable dans tous les produits de notre marque dans le monde d'ici à la fin 2015.¹⁰⁰ »

Conclusion

Le mauvais projet au mauvais endroit

Herakles Farms impose sa vision du développement sans obtenir le consentement des personnes qui seront les plus touchées. Au lieu de respecter son engagement d'observer les normes de la RSPO et de la SFI, cette société bafoue la législation camerounaise et ignore l'impact de son projet sur la biodiversité et la quantité significative d'émissions de gaz à effet de serre qui en découlera.

La plantation devrait couvrir la majeure partie des terres actuellement utilisées par la population, compromettant ainsi la souveraineté alimentaire locale tandis que les habitants se voient obligés de trouver un travail salarié au vu de l'augmentation mondiale du prix des denrées alimentaires. Muyali Boya Meboka, député de la circonscription de Ndian, laisse entendre qu'Herakles veut « acheter le silence » de la population locale en promettant du développement uniquement pour la forme¹⁰¹.

À l'international, alors que le marché de l'huile de palme « durable » est en pleine expansion et que les gros acheteurs commencent à durcir leurs normes relatives à la déforestation, Herakles Farms poursuit un modèle dépassé de production nuisible pour l'environnement et inacceptable d'un point de vue éthique.

Au travers de ses pratiques et de son retrait de la RSPO, Herakles admet ne pas respecter les « normes internationales ». Les clients ou les investisseurs de ce type de projet risquent par conséquent d'être mêlés à des scandales juridiques, sociaux et environnementaux.

Si l'Afrique suit un tel exemple, elle risque de connaître le même sort que certains pays d'Asie du Sud-Est, où l'expansion non contrôlée de l'agriculture industrielle, dont les plantations de palmiers à huile, a causé la destruction de millions d'hectares de forêt.

Pour les pays, l'alternative consiste à promouvoir les investissements dans des projets qui respectent les droits et les moyens de subsistance des individus, en donnant la priorité aux exploitations agricoles de petite échelle, afin de préserver la biodiversité et les réserves de carbone des forêts.

Le Cameroun et d'autres pays africains doivent instaurer un moratoire sur les nouvelles allocations de terre à grande échelle destinées à des projets agro-industriels jusqu'à l'adoption de garanties claires qui devront protéger les droits des utilisateurs de la terre, ainsi que les forêts naturelles et autres écosystèmes de grande valeur. Un aménagement participatif du territoire doit être mis en place pour concilier les facteurs économiques, sociaux et environnementaux, et réduire ainsi les risques de litige foncier.

Il faut mettre un terme au projet destructeur d'Herakles Farms au Cameroun.

GREENPEACE APPELLE

- Herakles Farms à abandonner son projet .
- Les investisseurs, privés ou publics, à ne pas financer directement ou indirectement ce projet .
- All For Africa à mettre fin à son partenariat avec Herakles Farms dans le cadre de l'initiative Palm Out Poverty .
- Le gouvernement camerounais à annuler ce projet.

Greenpeace invite l'industrie de l'huile de palme et ses investisseurs à adopter et appliquer une politique Zéro déforestation, et à s'engager à ne financer que des projets garantissant la protection des forêts naturelles et le respect des droits et des moyens de subsistance des populations indigènes et des communautés locales affectées par les plantations. Des efforts doivent également être consentis en matière de transparence et d'obligation de rendre des comptes.

Références

- Anseeuw, W; Boche, M; Brey, T; Giger, M; Lay, J; Messerli, P et K. Nolte (2012) 'Transnational land deals for agriculture in the Global South. Analytical report based on the Land Matrix Database'. CDE/CIRAD/GIGA. <http://www.landcoalition.org/sites/default/files/publication/1254/Analytical%20Report%20Web.pdf>
- Baccini, A; Goetz, S.J; Walker, W.S; Laporte, N. T; Sun, M; Sulla-Menashe, D; Hackler, D; Beck, P.S.A; Dubayah, R; Friedl, M.A; Samanta, S et Houghton, R. A (2012) 'Estimated carbon dioxide emissions from tropical deforestation improved by carbon-density maps', Nature Climate Change, 2 janvier 2012. <http://dx.doi.org/10.1038/NCLIMATE1354>
- CED (Centre pour l'environnement et le développement) (2012) 'Herakles 13th Labour? A study of SGSOC's land concession in South-West Cameroon'. <http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2012/02/herakles-13th-labour-english.pdf>
- CED (Centre pour l'environnement et le développement), RELUFA (Réseau de lutte contre la faim au Cameroun) (2012). 13 raisons pour lesquelles le projet de la société SGSOC/HERAKLES au Cameroun doit être immédiatement arrêté. <http://www.cedcameroun.org/images/13%20raisons%20darr%C3%AAter%20le%20projet%20SGSOC%20au%20Cameroun.pdf>
- CED (Centre pour l'environnement et le développement), WWF, RELUFA (le Réseau de lutte contre la faim au Cameroun) (2012). 'Emerging trends in land-use conflicts in Cameroon'. http://www.rightsandresources.org/publication_details.php?publicationID=5267
- City of New York (2011) 'Inventory of New York City greenhouse gas emissions' par Jonathan Dickinson et Andrea Tenorio. www.nyc.gov/html/om/pdf/2010/pr412-10_report.pdf
- Conservation International, site internet : www.conservation.org
- Farnan, C (2012) 'Letter from Herakles Farms to RSPO re: Herakles Farms NPP Application' 24 août 2012. <http://heraklesfarms.com/docs/NPP%20APPLICATION%20LETTER.pdf>
- Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO) / Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) (2011) 'La situation des forêts dans le bassin amazonien, le bassin du Congo et l'Asie du Sud-Est'. <http://www.fao.org/forestry/fra/70893/fr/>
- Gouvernement du Cameroun/SGSOC (2009) 'Establishment Convention by and between the Republic of Cameroon and SG Sustainable Oils Cameroon PLC' 17 septembre 2009. <http://www.oaklandinstitute.org/land-deals-africa-cameroon>
- GRAIN (2012) 'GRAIN releases data set with over 400 global land grabs' 23 février 2012. <http://www.grain.org/article/entries/4479-grain-releases-data-set-with-over-400-global-land-grabs>
- Greenpeace International (2012a) 'La dernière frontière de l'huile de palme'. <http://bit.ly/Q1R7h9>
- Greenpeace International (2012b), 'Herakles Farms continues forest clearing in Cameroon', billet de blog, 20 novembre 2012. <http://www.greenpeace.org/africa/en/news/news/herakles-farms-continues-forest-clearing-in-cameroon/>
- Groupe de la Banque mondiale. (2012) Deforestation trends in the Congo Basin. Reconciling Economic Growth and Forest Protection, Executive summary. http://www.forestcarbonpartnership.org/fcp/sites/forestcarbonpartnership.org/files/Documents/PDF/Nov2012/Drivers%20of%20Deforestation%20Congo%20Basin%20Brochure_ENG.pdf
- Hance, J et Butler, R (2011) 'Palm oil, poverty, and conservation collide in Cameroon' 13 septembre 2011. http://news.mongabay.com/2011/0914-hance-butler_herakles_cameroon.html#FqlRVME5diCZpJWd.99
- HCV Resource Network (2012) 'Technical Panel peer review of: Assessment of high conservation value on the SGSOC concession for oil palm development in South-Western Cameroon'. http://www.hcvnetwork.org/resources/assessments/SGSOC%20review_HCV%20TP_full%20final%20public.pdf
- Herakles Farms (site internet) : <http://heraklesfarms.com/news.html>
- Khasanah, N; van Noordwijk, M; Ekadinata, A; Dewi, S; Rahayu, S; Ningsih, H; Setiawan, A; Dwiyaniti, E et Octaviani, R (2012) 'The carbon footprint of Indonesian palm oil production. Technical brief No 25: palm oil series' World Agroforestry Centre, ICRAF, SEA Regional Office. http://worldagroforestry.org/our_products/publications/details?node=54002
- Kupsch, D et Waltert, M (2012) 'Oil palm development jeopardizes exceptional biodiversity and rural agroforestry systems in Southwest Cameroon' Poster presentation at the Conference Biodiversity and Society, 14-16 novembre 2012. Göttingen, Allemagne.
- Linder, J.M. Laurance, W F; Struhsaker, T T; Lovejoy, T E; Ehrlich, P R; Raven, P H; Fredriksson, G; Bradshaw, C J A; Brook, B W; Koh, L P et Waltert, M (2012) 'An open letter about the environmental and social impacts of a massive oil palm development in Cameroon', avril. <http://newswatch.nationalgeographic.com/2012/03/20/open-letter-sounds-alarm-on-massive-oil-palm-development-in-cameroon/>
- Ministère des Forêts et de la Faune (2012) 'Rapport de Mission de Contrôle - Report on inspection of SGSOC site at Talangaye' Delegation for the South West, Regional Brigade for Control, 27 avril 2012. <http://www.oaklandinstitute.org/land-deals-africa-cameroon>
- Nellemann C, Miles L, Kaltenborn BP, Vitore M, et Ahlenius H (Eds) (2007). 'The last stand of the orangutan' UNEP. <http://www.grida.no/publications/rr/orangutan/>
- Nestlé, site internet (2012), 'Nestlé committed to traceable sustainable palm oil to ensure no-deforestation' 30 October 2012. <http://www.nestle.com/Media/Statements/Pages/Update-on-deforestation-and-palm-oil.aspx>
- Njonga, B ; Nzegang, M; Nkal, G et Combaz, D (2012) 'Système agricole et sécurité alimentaire des arrondissements de Toko, Mundemba et Nguti' Association Citoyenne de Défense des Intérêts Collectifs, Greenpeace International.
- Oakland Institute (2012a), 'Comprendre les investissements fonciers en Afrique - Herakles Farms au Cameroun : une déforestation massive travestie en projets de développement durable', September 2012. <http://www.greenpeace.org/france/PageFiles/300718/Herakles%20Farms%20au%20Cameroun%20-%20rapport%20.pdf>
- Oakland Institute (2012b) 'The Herakles debacle' Film. <http://www.oaklandinstitute.org/land-deals-africa-cameroon>
- Observateur indépendant au contrôle forestier et au suivi des infractions forestières au Cameroun (2012) 'Rapport de Mission N°040/OI/AGRECO-CEW', juin 2012.

Références

Oil World (2012). Oil World Database. ISTA MielkeGmbH. juin 2012

Palm Oil HQ (2012) "Mielke: Global palm oil consumption to rise by 3.7 mln tons in 2012-13" 16 octobre 2012. <http://www.palmoilhq.com/PalmOilNews/mielke-global-palm-oil-consumption-to-rise-by-3-7-mln-tons-in-2012-13-2/>

PR Newswire (2010) "Consumer goods industry announces initiatives on climate protection" 29 novembre 2010. <http://www.prnewswire.com/news-releases/consumer-goods-industry-announces-initiatives-on-climate-protection-110961494.html>

Pro Wildlife, Save Wildlife Conservation Fund, Rettet de regenwald, KRCS – Korup Rainforest Conservation Society (2012), 'RSPO grievance against the US company Herakles Farms and its national subsidiary Sithe Global Sustainable Oils Cameroon' 10 mars 2012. http://www.save-wildlife.com/downloads/save_the_forest/RSPO_Grievance.pdf

Reuters (2012) "Sliding price boosts palm oil's appeal to EU biodiesel sector" 19 octobre 2012. <http://finance.yahoo.com/news/sliding-price-boosts-palm-oils-135034914.html>

Rothenberg, D (2011) Presentation to Cameroon Professional Society (CPS) Congress 29-30 juillet 2011. <http://www.youtube.com/watch?v=ZA2mrXhU4A>

RSPO (Roundtable on Sustainable Palm Oil) (2007) "Principles and criteria for sustainable palm oil production". http://www.rspo.org/en/principles_and_criteria_certification

RSPO (2012) "Statement from the RSPO on complaint received on Herakles Farms Cooperatief U.A. /SG Sustainable Oils Cameroon (SGSOC)". http://www.rspo.org/news_details.php?nid=106&lang=1

Saatchi, Sassan S; Harris, N L; Brown, S; Lefsky, M; Mitchard, E T A; Salas, W; Zutta, B R; Buermann, W; Lewis, S L; Hagen, S; Petrova,

S; White, L; Silman, M et Alexandra Morel (2011) "Benchmark map of forest carbon stocks in tropical regions across three continents" PNAS 2011 108 (24) 9899-9904; <http://www.pnas.org/content/108/24/9899.full>

SAVE Wildlife Conservation Fund (2012a) "The US investors and African palm oil". <http://www.save-wildlife.net/en/our-work/save-the-forests/rainforest-deforestation-for-palm-oil-in-cameroon/news-and-downloads>

SAVE Wildlife Conservation Fund, (2012b) "Rainforest defenders detained in Cameroon before organizing a peaceful protest" News report 21 November 2012. <http://www.save-wildlife.net/en/news>

SGSOC (SG Sustainable Oils Cameroon Limited) (2011) "Environmental and Social Impact Assessment", prepared by H&B Consulting: <http://www.oaklandinstitute.org/land-deals-africa-cameroon>

SGSOC (2012) "Summary report of ESIA and HCV assessments" February 2012, presented to RSPO. <http://www.rspo.org/article.php?aid=1>

Société financière internationale (SFI) (2012) 'Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale'. http://www1.ifc.org/wps/wcm/connect/38fb14804a58c83480548f8969adcc27/PS_French_2012_Full-Documents.pdf?MOD=AJPERES

USDA FAS (US Department of Agriculture Foreign Agricultural Service) (2012), "Oilseeds: World markets and trade". <http://www.fas.usda.gov/oilseeds/Current/default.asp>

WRI (World Resources Institute)/Government of Cameroon (2012) "Forest Atlas of Cameroon". <http://www.wri.org/tools/atlas/map.php?maptheme=cameroon>

Wrobel, B. (2012) "Open Letter of Bruce Wrobel", 16 septembre 2012. <http://heraklesfarms.com/news.html>

La concession d'Herakles Farms est l'écrin de paysages d'une beauté exceptionnelle. La future plantation se trouve dans une région considérée comme l'une des 25 zones les plus importantes de la planète en termes de biodiversité (« biodiversity hotspot »). Elle abrite notamment des espèces menacées, dont des chimpanzés et des éléphants de forêt. Située à la croisée de cinq aires protégées, elle joue un rôle crucial pour relier des populations de grands mammifères menacés. Les habitants de la région dépendent des ressources de la forêt pour se nourrir, se soigner et se procurer d'autres services de base. Lorsqu'ils ont protesté contre le projet de plantation, ils ont fait l'objet d'actes d'intimidation et d'arrestations.

© Greenpeace / Alex Yallop



Notes

⁰¹ Palm Oil HQ (2012)

⁰² Greenpeace International (2012a) Appendix 1

⁰³ La superficie exacte de la plantation varie en fonction de différentes sources. L'évaluation de l'impact environnemental et social de la SGSOC (2011) annonce 73 086 ha (p41). Ce chiffre ne tient pas compte de la zone tampon de 3 km entre le projet et le Parc national de Korup.

⁰⁴ La SGSOC recense 14 600 habitants mais admet que le nombre est peut-être sous-estimé. Voir : SGSOC (2011) p. 4-122 ; p4-121.

⁰⁵ Voir : Linder et al, (2012), Greenpeace International (2012a), Oakland Institute (2012a).

⁰⁶ CED (2012).

⁰⁷ Conservation International, site internet, 'Guinean forests of West Africa' http://www.conservation.org/where/priority_areas/hotspots/africa/Guinean-Forests-of-West-Africa/Pages/default.aspx

⁰⁸ Les forêts denses naturelles sont caractérisées par un couvert arboré supérieur à 20 % et des arbres atteignant plus de cinq mètres de hauteur.

⁰⁹ Pro Wildlife et al. (2012), p. 9

¹⁰ D'après l'article 7 du décret n° 76-166 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du Domaine National, les concessions de plus de 50 hectares sont attribuées par décret présidentiel. <http://faolex.fao.org/docs/pdf/cmr1270.pdf>

¹¹ Oakland Institute (2012a)

¹² Une partie de l'agression a été filmée par France24 en 2012 : <http://www.france24.com/fr/20121002-objectif-espoir-cameroun-huile-palme-forets-developpement-agriculture-biodiversite-habitants-animaux>

¹³ Greenpeace International (2012b)

¹⁴ <http://www.omct.org/human-rights-defenders/urgent-interventions/cameroon/2012/11/d22048/>

¹⁵ SGSOC (2011), p. xlv.

¹⁶ Oakland Institute (2012b) à partir de 9'00".

¹⁷ SGSOC (2012): Figure 2, Table 5.

¹⁸ Kupsch and Waltert (2012).

¹⁹ Herakles Farms, site internet, 'News: September 6 2012' <http://heraklesfarms.com/news.html>

²⁰ Farnan (2012).

²¹ RSPO (2012).

²² CED (2012), SFI (2012), p. ii.

²³ Rothenberg, D (2011): à partir de 11'30"

²⁴ Nellemann C et al. (2007).

²⁵ Anseeuw et al (2012), p. 7.

²⁶ Voir par exemple : 'GRAIN land grab deals', base de données téléchargeable sur GRAIN (2012).

²⁷ Anseeuw et al (2012), p. 7. Remarque : ces acquisitions ne portent pas uniquement sur 4,8 % des terres agricoles africaines car certaines d'entre elles portent sur des terres qui ne sont pas actuellement exploitées à des fins agricoles, telles que les forêts.

²⁸ Anseeuw et al (2012), p. 28.

²⁹ Anseeuw et al (2012), p. 26-27.

³⁰ World Bank Group. (2012), p. 5.

³¹ USDA FAS (2012) 87% en 2011.

³² Palm Oil HQ (2012)

³³ Greenpeace International (2012a) Appendix 1

³⁴ La superficie exacte de la plantation varie en fonction de différentes sources. L'évaluation de l'impact environnemental et social de la SGSOC (2011) annonce 73 086 ha (p41). Ce chiffre ne tient pas compte de la zone tampon de 3 km entre le projet et le Parc national de Korup.

³⁵ SGSOC (2011), pp. 1-2

³⁶ La SGSOC recense 14 600 habitants mais admet que le nombre est peut-être sous-estimé. Voir : SGSOC (2011) p. 4-122 ; p4-121.

³⁷ Linder et al (2012).

³⁸ Analyse topographique de Greenpeace.

³⁹ Recherches de terrains effectuées par Greenpeace en octobre-novembre 2012.

⁴⁰ Oakland Institute (2012b) à partir de 9'00"

⁴¹ Gouvernement du Cameroun /SGSOC (2009) Sections 3.1b, 4.2

⁴² Hance et Butler (2011)

⁴³ eg Linder et al, (2012), Greenpeace International (2012a), Oakland Institute (2012a)

⁴⁴ CED (2012)

⁴⁵ Gouvernement du Cameroun /SGSOC (2009) Section 3.1b

⁴⁶ CED, WWF, RELUFA (2012), p. 8.

⁴⁷ CED (2012), p. 30.

⁴⁸ FAO/ITTO (2011): 61, Annex Table 4.

⁴⁹ Gouvernement du Cameroun /SGSOC (2009) Section 13.5.

⁵⁰ La SGSOC recense 14 600 habitants mais admet que le nombre est peut-être sous-estimé. Voir : SGSOC (2011) p. 4-122 ; p4-121.

⁵¹ Njonga et al (2012).

⁵² Njonga et al (2012), p. 46.

⁵³ Njonga et al (2012), p. 44.

⁵⁴ Njonga et al (2012), p. 60. Environ 1 400 dollars par an pour un cultivateur de cacao et 835 dollars par an pour un ouvrier de Pamol.

⁵⁵ Conservation International, site internet, 'Guinean forests of West Africa' http://www.conservation.org/where/priority_areas/hotspots/africa/Guinean-Forests-of-West-Africa/Pages/default.aspx

⁵⁶ Plans de gestion du parc national de Korup et de la réserve Nta Ali reserve, cités in Linder et al (2012).

⁵⁷ Les forêts denses naturelles sont caractérisées par un couvert arboré supérieur à 20 % et des arbres atteignant plus de cinq mètres de hauteur.

⁵⁸ La zone analysée couvrirait 70 237 ha, soit un peu moins que la superficie totale du projet mentionnée par la SGSOC (2011), p. 41.

⁵⁹ Pro Wildlife et al. (2012), p. 9.

⁶⁰ CED/Relufa (2012)

⁶¹ D'après l'article 7 du décret n° 76-166 du 27 avril 1976 fixant les modalités de gestion du Domaine National, les concessions de plus de 50 hectares sont attribuées par décret présidentiel. <http://faolex.fao.org/docs/pdf/cmr1270.pdf>

⁶² Ministère des Forêts et de la Faune (2012).

⁶³ Ministère des Forêts et de la Faune (2012).

⁶⁴ Observateur indépendant au contrôle forestier et au suivi des infractions forestières au Cameroun (2012).

⁶⁵ Oakland Institute (2012a).

⁶⁶ SAVE Wildlife Conservation Fund (2012b) ; Greenpeace International (2012b).

⁶⁷ Oakland Institute (2012a).

⁶⁸ Wrobel (2012).

⁶⁹ Wrobel (2012).

⁷⁰ HCV Resource Network (2012).

⁷¹ Linder et al, (2012), and SGSOC (2011).

⁷² SAVE Wildlife Conservation Fund (2012a), p. 28.

⁷³ SGSOC (2011), p. 191.

⁷⁴ SGSOC (2011), p. 135.

⁷⁵ SGSOC (2011), p. xlv.

⁷⁶ SGSOC (2011), p. 154.

⁷⁷ Oakland Institute (2012b).

⁷⁸ Oakland Institute (2012b) à partir de 10'30".

⁷⁹ Oakland Institute (2012b) à partir de 9'00".

⁸⁰ HCV Resource Network (2012), p. 4.

⁸¹ HCV Resource Network (2012), p. 11.

⁸² Kupsch et Waltert (2012)

⁸³ SGSOC (2012): Figure 2, Table 5.

⁸⁴ Herakles Farms, site internet, 'News: September 6 2012' <http://heraklesfarms.com/news.html>

⁸⁵ RSPO (2007).

⁸⁶ Farnan (2012).

⁸⁷ RSPO (2012).

⁸⁸ Farnan (2012).

⁸⁹ Rothenberg, D (2011).

⁹⁰ SFI (2012) eg PS6, para 25.

⁹¹ CED (2012), SFI (2012), p. ii.

⁹² Gouvernement du Cameroun/SGSOC (2009), Oakland Institute (2012b) à partir de 9'00".

⁹³ Lettre de Mark Constantine, stratège auprès de la SFI, à Greenpeace USA, 19 décembre 2012

⁹⁴ Rothenberg, D (2011): à partir de 11' 30".

⁹⁵ Nestlé (2012).

⁹⁶ PR Newswire (2010).

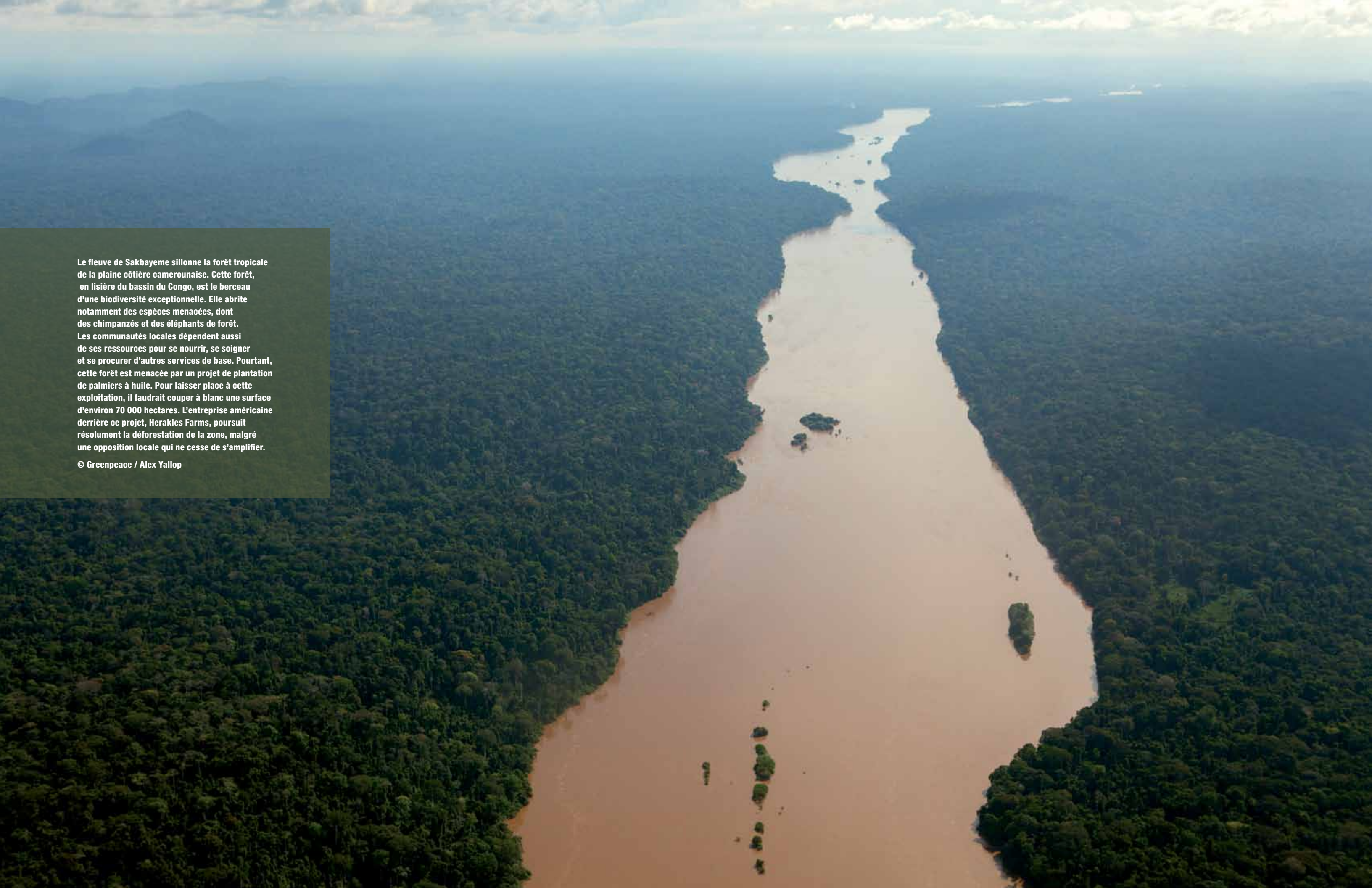
⁹⁷ Nestlé (2012).

⁹⁸ Unilever, site internet, 'Sustainable Sourcing' <http://www.unilever.co.uk/sustainable-living/sustainablesourcing/index.aspx>

⁹⁹ McDonalds, site internet, 'Sustainable land management commitment: Palm oil' http://www.aboutmcdonalds.com/mcd/sustainability/signature_programs/sustainable_land_management_commitment.html

¹⁰⁰ Walmart, site internet, 'Sustainable agriculture: Wal-Mart's commitment' <http://news.walmart.com/executive-viewpoints/leslie-dach-sustainable-agriculture-announcement>

¹⁰¹ Oakland Institute (2012b), à partir de 14'10".

An aerial photograph showing a wide, muddy-brown river, the Sakbayeme, winding through a dense, green tropical forest. The river flows from the top center towards the bottom of the frame. The forest is thick and covers the entire landscape around the river. In the distance, the horizon is visible under a hazy sky with some clouds. The overall scene depicts a natural, undisturbed environment.

Le fleuve de Sakbayeme sillonne la forêt tropicale de la plaine côtière camerounaise. Cette forêt, en lisière du bassin du Congo, est le berceau d'une biodiversité exceptionnelle. Elle abrite notamment des espèces menacées, dont des chimpanzés et des éléphants de forêt. Les communautés locales dépendent aussi de ses ressources pour se nourrir, se soigner et se procurer d'autres services de base. Pourtant, cette forêt est menacée par un projet de plantation de palmiers à huile. Pour laisser place à cette exploitation, il faudrait couper à blanc une surface d'environ 70 000 hectares. L'entreprise américaine derrière ce projet, Herakles Farms, poursuit résolument la déforestation de la zone, malgré une opposition locale qui ne cesse de s'amplifier.

© Greenpeace / Alex Yallop

GREENPEACE

Greenpeace est une organisation indépendante des États, des pouvoirs politiques et économiques. Elle agit selon les principes de non-violence et de solidarité internationale, en réponse à des problématiques environnementales globales.

Son but est de dénoncer les atteintes à l'environnement et d'apporter des solutions qui contribuent à la protection de la planète et à la promotion de la paix.

En 40 ans, Greenpeace a obtenu des avancées majeures et pérennes. Elle est soutenue par trois millions d'adhérents à travers le monde.

Publié en février 2013 par :
Greenpeace USA
702 H Street NW Suite 300
Washington, DC 20001
Tél. : 202.462.1177